

Déroulement général du parcours en Ecole de conduite

Informations



Evaluation de départ

(permet de déterminer le nombre d'heures minimum nécessaire à l'apprentissage)



Choix de la formation

Conduite Accompagnée (AAC) ou Conduite Supervisée (CS) ou Formation Traditionnelle (B)



Inscription

(dossier ANTS et Contrat)



Cours théoriques

jusqu'à obtention de l'examen pratique



Cours pratiques

(l'obtention de l'examen théorique n'est pas obligatoire pour commencer les heures de conduite)

↙
AAC

↓
CS

↘
B

Fin de formation initiale
Rendez-vous préalable

Fin de formation initiale
Rendez-vous préalable

↓
Rendez-vous pédagogiques
n°1 et n°2

↓
Examen pratique

↓
Examen pratique

↓
Examen pratique

↓
Si échec, possibilité de faire
Conduite Supervisée

VOTRE FORMATION (Fiche Candidat)

Candidat : Nom :

Prénom :

Type de Permis :

Cours collectifs en présentiel dispensés par un formateur titulaire de l'autorisation d'enseigner

Lors de votre formation vous suivrez en cours collectifs les différents thèmes de la Sécurité Routière :

- Alcool et Stupéfiants
- Vitesse
- Ceinture de sécurité
- Distracteurs

Et l'ensemble des objectifs fixés dans votre livret d'apprentissage et dans le référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne mais aussi, si votre parcours de formation concerne l'apprentissage des véhicules deux roues « les spécificités de la conduite et de la sécurité de ce type de véhicule »

Phase conduite : Apprentissage progressif en suivant les compétences déterminées dans votre livret de formation

Pratique des diverses situations de conduite :

- Circulation en Agglo
- Circulation hors Agglo (Autoroute – Voie rapide)
- Circulation par temps de pluie – par temps de brouillard
- Circulation de nuit
- Les Etats dégradés du système

Et l'ensemble des objectifs et situations fixés dans votre livret d'apprentissage (pages 5 – 6 – 7 – 8 et 9 de ce document)

Modalités d'évaluation et de sanction

Après chaque séance, un bilan est effectué. Le formateur doit évaluer votre progression et vous tenir informé. Déroulement des séances pratiques : Le déroulement d'une leçon de conduite se décompose généralement comme suit : – 5 minutes de présentation des objectifs – 45 à 50 minutes de conduite effective – 5 à 10 minutes de bilan et commentaires Les commentaires pédagogiques comprennent : – La validation éventuelle des objectifs. – Les annotations par l'élève sur le livret d'apprentissage. – La synthèse du formateur sur la fiche de suivi de formation.

LES EPREUVES DU PERMIS

– Épreuve théorique générale : le code • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves – Épreuve pratique • 32 minutes. • Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute. • Un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière. • Une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

La durée effective de conduite ne peut excéder deux heures consécutives. L'interruption entre deux séances doit être au moins égale à la durée de la leçon précédente.

À son inscription, il vous est remis/transmis :

– Votre livret d'apprentissage. – Un livre de code et un livre de conduite.